

# De nouvelles mesures pour réduire davantage les importations

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4304 - Ven. 20 - Sam. 21 octobre 2017 - Prix : 10 DA

Maison de la presse de Tizi Ouzou

### Une dizaine d'organes prennent possession de leurs bureaux



## Leader dans l'industrie des produits d'hygiène corporelle FADERCO, cette entreprise algérienne qui réduit la facture d'importation

### Bifurcation

Par Mohamed Habili

Depuis l'apparition de l'Etat islamique, en 2012 sous un premier nom, et en 2014 sous son nom actuel, le parallélisme des deux situations irakienne et syrienne, qui à l'origine n'avaient pas grand-chose en commun, ne s'est guère démenti. C'est ainsi qu'une avancée de Daech dans l'un ou l'autre pays, ou à l'inverse un revers subi par lui, ne tardait pas à se reproduire dans l'autre, à peu près dans les mêmes proportions. Son apogée militaire et territoriale a été la même sur les deux scènes. Il a proclamé le califat à Mossoul, mais c'est de Raqqa en Syrie qu'il a fait sa capitale, les deux villes de part et d'autre de la frontière constituant ses meilleures positions. Dès lors qu'il a perdu l'une, en l'occurrence Mossoul, il ne pouvait pas garder longtemps l'autre, Raqqa. Il est né en Irak, mais c'est en Syrie qu'il s'est développé, et de là qu'il s'est répandu en Irak, pour conquérir Mossoul, en une seule offensive, qui restera dans les mémoires, non pas tant d'ailleurs pour elle-même que pour la débâcle des forces irakiennes, qui lui ont abandonné la ville. Son sort final s'est joué ensuite dans cette même ville, la deuxième d'Irak. Sa reprise par l'armée irakienne, qui a commencé par l'y enfermer, a marqué sa fin dans les deux pays, de sorte que lui reprendre Raqqa dans un deuxième temps n'a nécessité ni les mêmes efforts ni les mêmes sacrifices de la part des Kurdes syriens, qui ont combattu avec l'appui constant de la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis. Autre parallélisme : cette même coalition qui opérait dans les deux pays, mais en visant des objectifs pas toujours les mêmes.

Suite en page 3

## Messahel annonce la nouvelle configuration du MAE

# «La diplomatie économique pour aiguiller les opérateurs»



Le ministère des Affaires étrangères a connu depuis le 4 octobre dernier une nouvelle configuration, lui attribuant «le rôle crucial» de soutien et d'accompagnement de l'entreprise algérienne dans son développement à l'international à travers la mise en place d'une stratégie influente. C'est l'annonce faite hier par Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères, lors du dernier panel qui a clôturé la 3<sup>e</sup> édition de l'Université du FCE sous le thème «Diplomatie économique, développement des exportations, accords de libre-échange, le marché africain».

Lire page 2

La contribution des opérateurs économiques locaux demeure faible

## 30% seulement des projets de logements réalisés par les maîtres d'œuvre algériens

Exposition de l'artiste peintre Ahmed Mebarki à Tlemcen

## Un vrai chant de couleurs

Messahel annonce la nouvelle configuration du MAE

## «La diplomatie économique pour aiguiller les opérateurs»

■ Le ministère des Affaires étrangères a connu depuis le 4 octobre dernier une nouvelle configuration lui attribuant «le rôle crucial» de soutien et d'accompagnement de l'entreprise algérienne dans son développement à l'international, à travers la mise en place d'une stratégie influente. C'est l'annonce faite hier par Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères, lors du dernier panel qui a clôturé la 3<sup>e</sup> édition de l'Université du FCE sous le thème «Diplomatie économique, développement des exportations, accords de libre-échange, le marché africain».

Par Lynda Naili

La diplomatie économique, une action désormais greffée aux missions «traditionnelles» du département de Messahel, et ce, suite à la réorganisation de son ministère depuis le 4 octobre dernier, édictée par le décret présidentiel paru au dernier numéro du



Ph.E. Soraya/J. A.

Journal Officiel le 12 du mois en cours. A ce sujet, soulignant que «la diplomatie économique est désormais l'une des priorités» de son institution, le premier diplomate du pays expliquera que cette nouvelle configuration «s'est imposée comme une mission essentielle des différentes actions de l'Etat afin de promouvoir les intérêts commerciaux et financiers et améliorer la compétitivité de l'économie nationale». C'est aussi, ajoutera-t-il, une réponse exigée par «la conjoncture économique que vit l'Algérie actuellement qui confirme la fragilité de la structure économique du pays, essentiellement sur la question des exportations, fait que cela interpelle tous les acteurs» (opérateurs économiques et institutions). Il s'agit également, enchaînera Messahel, «de renforcer le rôle de la diplomatie algérienne dans la promotion de l'économie nationale dans le monde et pour accompagner les entreprises nationales dans leur acte d'exportation». A cet effet, le nouvel organigramme

du ministère des Affaires étrangères (MAE) visant à donner «plus de cohérence à l'action diplomatique où la diplomatie économique prend une large place», a induit «la mise en place d'un ministre de haut niveau, représentant de l'Etat et des structures spécialisées pour la prospection, la prospective, les études et la formation des diplomates» sur les questions économiques. Aussi, poursuivra Messahel, «le MAE ayant placé les préoccupations d'intérêt économique national au cœur de son activité», son rôle sera désormais «de créer le cadre juridique à même d'encadrer, de garantir, de protéger l'exportateur ou l'investisseur algérien dans accords bilatéraux avec les pays». A ce propos, il annoncera la réactualisation actuellement de l'ensemble du cadre juridique du pays à l'international qui aujourd'hui se trouve obsolète en raison des évolutions perpétuelles. Une réadaptation et un ajustement du cadre juridique des accords dont l'objectif, indiquera Messahel, est

d'assurer «la garantie de l'investissement et la promotion de l'exportation». En outre, «la vulgarisation des avantages d'affaires tant en Algérie que pour présenter le marché algérien aux partenaires étrangers et la promotion de l'image de l'Algérie autre que celle relayée par certains médias», constitue également l'autre rôle du département de Messahel qui assurera la diffusion de l'information économique, la disponibilité de bases données actualisées au niveau des représentations consulaires du pays dans le monde, notamment en Afrique, au profit des opérateurs économiques. «Le reste, c'est l'affaire des hommes d'affaires», lancera Messahel.

### La ligne Alger-Lagos pour 2018

Par ailleurs, lors du débat ouvert aux opérateurs économiques, ces derniers ont fait part du principal de leurs préoccupations et entraves dans leur acte d'exportation. Pour l'essen-

tiel, tous ont relevé la difficulté de la logistique permettant le transport de leurs marchandises, les taxes douanières, la fermeture des frontières terrestres dans certains pays, l'absence de banques nationales, notamment en Afrique, pour accompagner les entreprises

Ainsi, sur l'ensemble des assurances données par Abdelkader Messahel aux chefs d'entreprises, à la question sur les contraintes de transport dues à la fermeture des frontières, il évoquera les raisons sécuritaires devant faire face notamment à la contrebande et à l'émigration clandestine pour lesquelles «nous sommes très prudents», affirmant, toutefois, que «pour des besoins précis, les frontières sont ouvertes».

Et d'annoncer, dans la foulée, la mise en service du tronçon Alger-Lagos, inscrit dans le cadre de la Transaharienne, pour l'année 2018. Ce qui, dit-il, permettra l'acheminement des marchandises dans différentes capitales africaines.

L. N.

Nouveau code du travail

## Le ministre vise un code «unique et moderne»

Tout en relevant que le document a été rédigé dans un esprit de concertation avec les différents partenaires sociaux, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale affirme que l'élaboration de ce nouveau code vise à disposer d'un texte «unique et moderne» pour protéger l'employeur et l'employé.

Lors du panel «Code du travail et employabilité» tenu à l'occasion de la 3<sup>e</sup> édition de l'université du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Mourad Zemali a déclaré que «l'objectif recherché est de disposer d'un texte unique et moderne qui doit permettre à l'employeur, autant qu'aux travailleurs, de connaître

leur droits et obligations respectifs».

Soulignant la remise du texte aux partenaires sociaux et économiques du ministère, il a expliqué que «certains amendements contenus dans le texte ont pour objectif de clarifier ou d'apporter des précisions à certaines dispositions dont la formulation est souvent source d'interprétations divergentes des partenaires sociaux, voire des interprétations souvent non conformes à l'esprit de la loi en vue d'en permettre une meilleure application».

Il a ajouté qu'il a été également question d'introduire «des modifications de fond», rendues

nécessaires pour une adaptation de leur contenu à la réalité économique, ou d'ajouter «de nouvelles dispositions» destinées à enrichir le dispositif afin d'instaurer «une paix sociale qui constitue indéniablement un des atouts d'incitation à l'investissement dans un contexte économique et financier en perpétuel changement et générateur de situations fort complexes».

M. Zemali a noté, par la même occasion, qu'il s'agit également à travers ce texte de «permettre une mise à niveau de la législation algérienne par rapport aux conventions internationales ratifiées par l'Algérie», relevant que «les principaux volets touchés

par les propositions d'amendements concernent notamment le travail des enfants, le marchandage, les salariés handicapés, le harcèlement sexuel et le contrat de sous-traitance».

Concernant le chapitre de l'employabilité, il a plaidé notamment pour «l'augmentation de l'offre de formation qui doit être accompagnée par une diversification des profils de formation répondant aux exigences du marché et un encouragement des employeurs à prendre des apprentis, à les embaucher dans le cadre de contrats conjuguant formation et expérience de travail». Pour rappel, le texte de l'avant-projet de code du travail

est toujours en cours d'enrichissement. Une copie du texte a été transmise aux différents partenaires sociaux (organisations syndicales et patronales). Ce qui leur permettra de s'enquérir de son contenu et présenter par la suite leurs observations et propositions. A propos du retard enregistré dans la finalisation de cet avant-projet, le ministre l'a expliqué auparavant par le fait que les partenaires sociaux n'ont pas encore remis leurs observations et propositions. Dans l'objectif d'accélérer l'enrichissement du texte, le ministère du Travail a décidé de fixer des délais.

Louiza Ait Ramdane

L'Algérie veut baisser la facture à 30 milliards de dollars en 2018

# De nouvelles mesures pour réduire davantage les importations

■ Pour freiner le rythme des importations dont la facture continue à peser sur les finances extérieures du pays, l'Etat a mis en place une nouvelle stratégie visant à réduire l'impact de ce déficit sur l'économie nationale.

Par Meriem Benchaouia

L'Algérie lance de nouvelles mesures pour réduire davantage les importations, a indiqué le ministre du Commerce. Selon Mustapha Benmeradi, l'objectif est de baisser la facture de 10 milliards de dollars en 2018. «Le gouvernement propose de mettre en œuvre des mesures de sauvegarde volontaristes destinées à orienter les importations à une tendance baissière permettant de passer d'une facture globale d'importation de 40 à 41 milliards de dollars en 2017 à 30 milliards de dollars en 2018», a avancé le ministre au panel consacré au commerce, tenu dans le cadre de l'université du Forum des chefs d'entreprises (FCE). Ces mesures porteront sur un relèvement des droits de douane, le rétablissement des droits de douane et de la Taxe intérieure de consommation (TIC) sur certains produits finis importés, selon lui. Il a également cité une mesure de contingentement d'autres groupes de marchandises qui «pèsent lourdement sur la balance commerciale». A ce propos, il a fait savoir qu'une vingtaine de produits représentent 50% des importations algériennes depuis 10 ans. En outre, il a évoqué la suspension d'importation de nombre de marchandises au titre de «la protection de la production nationale». Dans ce cadre, il a indiqué qu'un registre avait été ouvert au niveau de son département ministériel, dans lequel sont recensées les demandes de protection formulées par les opérateurs économiques. Ce registre permettra non seulement l'enregistrement des demandes des opérateurs mais aussi d'engager des enquêtes qui vont permettre de s'assurer de la capacité de ces opérateurs qui sollicitent la



PH/D. R.

protection, à couvrir partiellement ou totalement la demande nationale en respectant les conditions de qualité, de prix et de la concurrence. Cette opération se traduira ainsi par la suspension des importations des produits étrangers équivalents, selon lui. Par ailleurs, le ministre a relevé qu'il y a un «paradoxe algérien» de traiter le dossier des importations au même titre que les exportations, alors qu'une approche plus rationnelle devrait traiter cette problématique des importations dans le cadre du commerce intérieur.

Selon lui, la régulation devrait consister à satisfaire la demande nationale à partir d'une production nationale, tandis que les importations devraient constituer des appoints nécessaires à la satisfaction de la demande locale. Mais depuis l'ouverture économique en Algérie et la fin du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, la satisfaction de la demande nationale «n'a pas

joué un rôle d'appoint mais plutôt celui de substitution», a-t-il observé.

A titre illustratif, il a cité l'agroalimentaire et l'industrie des matériaux de construction comme étant les deux activités industrielles ayant enregistré de nombreux investissements sur ces 20 dernières années. Néanmoins, a relevé M. Benmeradi, la contribution de ces deux secteurs dans la couverture de la demande nationale n'a pas cessé de décliner, passant de 83% en 2000 à 65% en 2015 pour l'agroalimentaire, et de 70% à 60% durant la même période pour les matériaux de construction. Cette situation est due, notamment, à l'ouverture débridée du commerce extérieur, aux retards pris dans la mise à niveau des entreprises et la faiblesse des stratégies de défense commerciale, a-t-il expliqué. En somme, a résumé le même responsable, «la vulnérabilité de notre commerce extérieur ne résulte pas de la seule

dépendance des recettes d'exportations des hydrocarbures mais également de la grande dépendance de la demande nationale (producteurs et consommateurs) des importations». Revenant aux mesures de protection de la production nationale, le ministre a rappelé que depuis la crise financière mondiale de 2008, plusieurs pays ont mis en œuvre des mesures protectionnistes directes et indirectes dont le nombre est d'une moyenne de 600 mesures qui se sont traduites par une baisse du commerce mondial. Questionné sur les licences d'importations et si elles allaient être maintenues pour tous les produits, le ministre a indiqué que le dispositif sera préservé mais que la liste des produits sera revue. Il a aussi précisé pour ce qui concerne les véhicules, que les licences d'importation ne seront pas délivrées en 2017.

M. B.

## LA QUESTION DU JOUR

### Bifurcation

Suite de la page une

Les Kurdes syriens sont entrés en ligne dans le même esprit que leurs homologues irakiens, mais avec des ambitions proclamées un cran en deçà de celles entretenues par ces derniers. Alors que les uns estimaient avoir acquis le droit de revendiquer et même de proclamer leur indépendance, les autres devaient d'abord assurer leur autonomie, ce qui ne pourrait se faire que sur les décombres de Daech et avec le même appui de la coalition internationale. Mais maintenant que Daech s'effondre dans les deux pays en même temps, il y a tout lieu de penser que les deux situations vont bifurquer, s'éloigner rapidement l'une de l'autre, pour finir par se développer tout à fait indépendamment l'une de l'autre. En effet, comme ce qui les a fait battre au même rythme se laisse démanteler partout, logiquement chacune devrait retrouver tout ce qui à l'origine faisait sa spécificité. Le seul aspect commun qui pouvait encore les lier de façon étroite vient d'être mis en échec, c'est la tentative manquée des Kurdes irakiens d'arracher leur indépendance. Si toutefois en Irak la tâche de la coalition internationale se termine, ce n'est pas le cas en Syrie, la reprise de Raqqa par les Kurdes mais grâce à elle ayant été réalisée justement pour lui donner voix au chapitre dans les négociations à venir. La fin de Daech ayant fait justice de la fiction appelée l'Armée syrienne libre, il ne lui reste plus que les Forces démocratiques syriennes dominées par les Kurdes pour avoir son mot à dire dans la phase finale de la crise. Raqqa est le morceau de Syrie dont les Etats-Unis se sont assurés, par l'entremise des Kurdes, pour faire en sorte que la Syrie ne tombe pas entièrement dans l'escarcelle de la Russie. Concrètement, cela implique pour elle que le rétablissement de la paix en Syrie ne se traduise pas par une victoire complète du régime actuel. Mais le calcul américain ne s'est pas encore imposé. Si demain l'armée syrienne marche sur Raqqa pour la reprendre aux Kurdes, quelle sera la réaction des Américains ? Le fait est qu'on ne le sait pas encore. M. H.

La contribution des opérateurs économiques locaux demeure faible

## 30% seulement des projets de logements réalisés par les maîtres d'œuvre algériens

«Les maîtres d'œuvre algériens ne réalisent que 30% des projets du secteur, contre 70% pour les maîtres d'œuvre étrangers», a déploré le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar.

Abdelwahid Temmar a affirmé que ce taux prouvait que la contribution des opérateurs économiques locaux demeurait faible, comparé à leurs homologues étrangers, d'où la nécessité d'encourager les maîtres d'œuvre algériens à investir dans ce domaine.

En effet, intervenant lors d'une séance consacrée au secteur du bâtiment dans le cadre

des travaux de l'Université du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Temmar a indiqué que la conjoncture économique actuelle, marquée par le recul des cours du pétrole et des revenus du pays, nécessite la mise en place d'une nouvelle stratégie à même de permettre l'émergence d'opérateurs nationaux générateurs de richesse à travers le soutien aux moyens de réalisation locaux et la mise en place de mesures incitatives dans le domaine du bâtiment, outre le développement des petites et moyennes entreprises en Algérie, créées dans le cadre des différents dispositifs publics.

Abdelwahid Temmar avait adopté une feuille de route issue du Plan d'action du gouvernement, qui prévoit plusieurs mesures dont l'obligation de recourir aux moyens nationaux dans le cadre de la commande publique, l'encouragement des maîtres d'œuvre à adopter progressivement des systèmes modernes de construction, à même de réduire les coûts et les délais de réalisation.

Ces mesures comprennent, entre autres, l'élaboration d'une short-list visant le classement des maîtres d'œuvre en fonction de leurs performances, ce qui permettrait une répartition équi-

table du plan de charges, une réduction des délais de réalisation ainsi que l'élaboration de nouveaux cahiers de charge imposant le recours au produit local. Rappelons que ce dernier avait annoncé le lancement de la réalisation de 70 000 LPA à partir de 2018.

En effet, S'exprimant sur les objectifs du secteur, il a indiqué que le programme quinquennal 2015-2019 prévoyait la réalisation de 1,8 million de logements dont 700 unités déjà réalisées et 800 000 en cours de réalisation, alors que 226 000 sont en voie de lancement. Dans ce sens, il a ajouté que l'année 2018 connaî-

tra la relance du logement promotionnel aidé avec une nouvelle approche et plus de garanties, précisant que 70 000 unités seront lancées dans le cadre de cette formule, lesquelles seront réalisées en collaboration avec des maîtres d'œuvre privés en vue d'alléger les charges sur le Trésor public.

Il a également insisté sur l'impératif d'identifier les capacités nationales en matière d'habitat et d'urbanisme en élaborant une liste contenant toutes les sociétés actives dans ce domaine à l'échelle nationale.

Thinhinene Khouchi

Leader dans l'industrie des produits d'hygiène corporelle

# FADERCO, cette entreprise algérienne qui réduit la facture d'importation

■ Présent à la 3<sup>e</sup> édition de l'Université du Forum des chefs d'entreprises qui se clôture aujourd'hui avec la tenue de son assemblée générale à la Safex-Alger, le groupe Faderco, leader national des produits d'hygiène corporelle depuis plus de vingt ans, mais aussi dans la production de papier, a fait partie des entreprises nationales adhérentes au FCE qui ont répondu à l'appel de mobilisation des opérateurs économiques lancé par les pouvoirs publics en cette conjoncture économique plutôt difficile que travers le pays. Rencontré au 2<sup>e</sup> jour de la tenue de l'Université du FCE, Amor Habes, directeur général du groupe Faderco, par le biais de cet entretien accordé aux lecteurs du «*Journal d'Algérie*», retrace l'épopée de cette réussite industrielle nationale qui non seulement répond en force à la demande de la consommation locale, mais s'est confortablement installé dans les marchés extérieurs africains et maghrébins pour les produits d'hygiène corporelle mais aussi en bobines mères de papier en Europe.

Entretien réalisé par Lynda Naili

**Le Jour d'Algérie :** Faderco, par le biais des différentes marques de produits hygiéniques est présente dans la majorité des



PH/E. Soraya/J. A.

**foyers algériens. Faites-nous une brève présentation de votre entreprise.**

**Amor Habes :** Faderco un groupe familial entreprise industrielle, à travers différentes marques de produits d'hygiène corporelle. Le groupe intervient en force dans l'hygiène infantile à travers deux marques de couches bébé en l'occurrence Dada et Bambies. Faderco est également en force dans le domaine de l'hygiène féminine à travers la marque Awane. Les produits spécifiques d'incontinence sont eux aussi un autre domaine d'intervention du groupe Faderco avec la marque Viva et Uniforme, les couches pour adultes. Par ailleurs, nous sommes acteurs dans l'industrie de la cellulose à travers la marque Cotex pour l'industrie de l'essuyage. Depuis deux ans, nous fabriquons nous-mêmes notre matière première que nous transformons en produits de grande consommation que sont les produits d'hygiène papier.

**Sur le premier segment de votre activité, Faderco est leader sur le marché national ?**

Aujourd'hui, sur tous les segments de l'hygiène corporelle, nous sommes effectivement leader sur le marché national. Evidemment, les parts de marché par famille de produits diffèrent. Sur les couches bébé, nos parts de marché sont estimées entre 18 et 20%. Il faut savoir que ce marché en Algérie est très fragmenté. Actuellement cinq gros producteurs actives dans ce segment dont trois sont des multinationales. S'agissant de l'hygiène féminine Faderco, avec la marque Awane, compte un peu plus de 60% du marché algérien où le groupe règne en leader depuis une vingtaine d'années. Pour ce qui est des produits d'incontinence, Faderco, premier fabricant de

couches pour adultes détient plus de la moitié du marché national. Les parts restantes sont détenues par des produits d'importation. Aussi, avons-nous aujourd'hui le projet d'augmenter nos capacités de production en les doublant durant le deuxième semestre 2018. Quant au papier, Faderco est aujourd'hui le premier fournisseur de cellulose sur le marché national. Il y a deux ou trois ans, l'Algérie importait 80% de ses besoins en la matière. Or aujourd'hui ce taux est comblé par une production locale grâce à notre unité de production Warak implantée à Sétif. Faisant que nous avons réduit la facture d'importation du papier à plus de 50 millions de dollars. Bien plus que cela, puisque nous arrivons à générer un excédent que nous destinons à l'exportation.

**Vos exportations concernent aussi les produits d'hygiène corporelle ?**

Parfaitement. Outre l'exportation des bobines mères de papier fabriquées à base de cellulose vers des marchés européens à l'instar de la Grande-Bretagne, l'Espagne, la France et la Grèce où le coût de l'énergie est tel qu'ils préfèrent s'approvisionner de la rive sud de la Méditerranée, notamment de l'Algérie, Faderco exporte également vers les pays voisins notamment la Tunisie et la Libye les couches bébé, les produits de papier et les serviettes hygiéniques. Plus vers le sud, nous sommes également présents au Mali, au Sénégal, en Mauritanie et en Côte d'Ivoire. Ce qu'il faudrait savoir, c'est que les marchés de l'Afrique subsaharienne ne sont pas encore véritablement développés en termes de réseaux de distribution contrairement à la Tunisie. Ceci dit, nous travaillons pour une présence très régulière dans ces pays. Des études sont menées dans

cette perspective pour essayer d'assurer une implantation industrielle dans ces marchés africains.

**Quel est le nombre de vos effectifs ?**

D'ici à la fin de l'année, nous allons flirter avec quelque deux mille emplois et un plan de croissance à horizon 2018 à environ 150 emplois supplémentaires. Des emplois répartis sur les trois plateformes industrielles sur lesquelles intervient le groupe, dont deux à Sétif où une troisième sera bientôt implantée et une autre à Alger.

**Pourquoi Sétif ?**

Le choix de la wilaya de Sétif est d'une part une réponse aux pouvoirs publics qui encouragent l'investissement dans les Hauts-Plateaux, et d'autre part à l'exigence de notre activité qui requiert de grands espaces de logistique et de manutention. A cela s'ajoute que Sétif, à une étape de l'histoire du groupe Faderco, a été notre première opportunité d'investissement en 2007. De plus, Sétif reste une wilaya dynamique où l'acte d'investir est beaucoup plus aisé que dans d'autres régions permettant ainsi l'augmentation de notre investissement.

**Qu'en est-il de vos capacités de production notamment pour les produits phares ?**

Nous avons actuellement par exemple pour les produits d'hygiène féminine la capacité de production qui frôle les six milliards d'unités annuellement. A quoi s'ajoute une capacité de 450 millions par an de couches pour bébé. Nous avons également une capacité annuelle d'environ 60 millions de couches pour adultes. Quant à celle de la production de papier cellulose, elle est de plus de 31 000 tonnes par an.

**Les réalisations répondent aux capacités de productions ?**

Aujourd'hui, nous avons un taux d'utilisation des capacités de production qui avoisine les 80%. Nous ne sommes pas loin de la saturation, mais il faudrait savoir à ce sujet que le marché est tel que nous sommes dans une logique où sur certains produits nous avons atteint la saturation alors que sur d'autres nous avons besoin d'investir encore.

**A ce propos, que représente Faderco en termes d'investissements ?**

Sur les cinq dernières années, le groupe a investi plus de 7 milliards DA, soit environ 60 millions d'euros.

**Un investissement que le groupe a amorti ?**

Disons que c'est un investissement en cours d'amortisse-

ment. L'investissement est tellement lourd que son amortissement dépasserait les 10 ans.

**Sur ce montant d'investissement plus qu'important, la recherche et l'innovation trouvent-elles place ?**

Bien entendu. Celui qui n'avance pas recule. Riche de son savoir-faire et de son expertise, le groupe dispose d'une direction marketing qui a la lourde charge de faire de la recherche et développement de produits. Nous menons également au sein du groupe beaucoup d'études de marchés, d'études «Usage et attitude du consommateur», en plus du benchmarker pour voir ce qui se fait sur les marchés internationaux. En fait, nous travaillons tous les jours à adapter et avoir cette flexibilité à développer de nouveaux produits pour les besoins des consommateurs locaux en nette évolution, mais aussi développer des produits destinés à l'export notamment aux marchés africains qui faut-il le relever, selon les pays, ont des usages et attitudes complètement différents.

**Qu'en est-il du taux de croissance ?**

Depuis deux ans, nous enregistrons un taux de croissance à deux chiffres. Néanmoins, nous connaissons un ralentissement du chiffre d'affaires ces trois dernières années dû à la maturité du marché, faisant qu'aujourd'hui le taux de croissance tourne entre 15 et 20% sur notre volume d'affaires. Ceci étant, il y a lieu de distinguer entre le volume des gammes. En effet, la diversité de nos produits fait que sur certaines gammes nous réalisons un taux de croissance se situant entre 5 et 8% alors que sur d'autre le taux dépasse largement les 30%. Il y a quinze ans l'Algérie importait 90% de couches bébé, alors qu'aujourd'hui, 99% de ces produits sont fabriqués localement. C'est un marché en croissance, par le pouvoir d'achat et aussi par le taux de natalité qui reste encore appréciable.

**A ce stade et dans le contexte économique actuel du pays, qu'attendez-vous des pouvoirs publics ?**

Honnêtement, l'entreprise a besoin d'écoute, de signaux forts de la part du gouvernement pour nous accompagner dans notre élan de croissance en interne mais aussi à l'international.

L'Algérie aujourd'hui traverse une situation pas de crise car c'est un mot que je souhaiterais éviter, mais délicate. N'étant plus dans l'aisance et dans la croissance à 50%, l'entreprise nationale se doit de s'adapter à cette conjoncture. Sauf que seuls, nous ne pouvons pas le faire.

L. N.

Loi de finances 2018

# Le projet table sur la parité d'un dollar pour 115 dinars

■ Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a indiqué jeudi à Alger, que le projet de loi de finances pour 2018 table sur une prévision d'une parité maximale de 115 dinars pour un dollar américain, et ce, pour une durée de trois ans.

Par Salem K.

«Le dinar va bien, au niveau de la Banque d'Algérie, on maintient notre monnaie nationale et c'est primordial (...) Je vous rassure que le projet de loi de finances pour 2018 table en prévision, sur un maximum de 115 dinars pour un dollar, sur une prévision de trois ans, donc jusqu'en 2020», a indiqué le premier argentier du pays. En réponse aux préoccupations des entrepreneurs sur la vigueur du dinar face aux devises, le ministre s'est ainsi exprimé lors de débats avec les entrepreneurs organisés dans le cadre de la 3e édition de l'université d'été du Forum des chefs d'entreprises (FCE) et ce, lors d'un panel dédié à la finance islamique, les marchés des capitaux et la fiscalité. «La confiance y est, le gouvernement a confiance en les entreprises, et les entreprises doivent avoir confiance en le gouvernement. Nous travaillons ensemble pour le bien du pays», a déclaré le ministre. En marge de l'évènement, le ministre a déclaré à la presse que cette estimation sur laquelle se base la LF2018 donne aux opérateurs économiques une marge de manœuvre en vue de faire leurs



Abderrahmane Raouya, ministre des Finances

calculs au profit de leurs activités respectives, notamment celles de l'importation de matières premières, leur permettant ainsi de contribuer à la croissance de l'économie nationale. Lors de ces mêmes débats, le ministre a assuré aux entrepreneurs, que les services du ministère vont se pencher sur certaines des contraintes évoquées, notamment celles concernant les facilitations des procédures bancaires à l'export et à l'application adéquate et effective des dispositions du code des marchés publics concernant l'octroi d'une marge préférentielle de 25% aux entreprises nationales, dans le cadre des appels d'offres internationaux. A ce propos, le ministre a pointé du doigt un manque en termes de règles de procédure pouvant être en général «soit absentes soit d'une lourdeur inacceptable», et non pas

dans le dispositif législatif, notant que «tout le travail doit se faire dans le sens d'une simplification».

## Nécessité d'élargissement de l'assiette fiscale et du renforcement du recouvrement

Par ailleurs, en se penchant sur la question fiscale, le ministre a déclaré que «la mobilisation de

façon optimale des ressources fiscales par l'élargissement de l'assiette fiscale est plus que nécessaire» en vue d'optimiser les recettes et donc les ressources financières du pays. Ceci s'ajoutant à un suivi rigoureux du recouvrement de certains impôts et taxes.

Selon lui, «un effort collectif est nécessaire pour conforter et améliorer le recouvrement de la fiscalité ordinaire, en la substituant à celle tirée des hydrocarbures». Et d'ajouter que «les résultats du recouvrement de la fiscalité ordinaire sont déjà palpables, dans la mesure où ces derniers représentent une part prépondérante dans le budget de l'Etat, non seulement en 2016 où ils en ont constitué 64% qu'en 2017».

Et nous nous attendons à un meilleur recouvrement en 2018». Ces recettes fiscales, a-t-il soutenu, connaissent une évolution globale d'environ 9,2% avec un taux de réalisation de 121% par rapport aux objectifs fixés pour la LF2016.

Pourtant, le rendement de certains impôts et taxes est en deçà de nos attentes et impôts, a-t-il poursuivi, des rééquilibres dans la perspective d'une meilleure mobilisation.

S. K.

## Industries électroniques

### La nouvelle usine de l'ENIE mise en service en novembre prochain

La nouvelle usine de l'intégration électronique sera mise en service en novembre prochain au complexe de l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) de Sidi Bel-Abbès, a appris l'APS du P-DG de ce fleuron de l'industrie nationale. Cette infrastructure devant permettre d'augmenter et de diversifier la production, a été réalisée au titre d'un important plan de développement pour permettre à l'ENIE de s'imposer dans le domaine électronique à travers la diversification de ses produits High-tech et de relancer certaines activités pour apporter une valeur ajoutée à l'entreprise, a précisé Djamel Bekara. Dans ce contexte, il a précisé que l'entreprise a réceptionné, dans le cadre de ce plan de développement, une usine de montage de panneaux solaires, des laboratoires de mesure et de maintenance professionnelle du matériel électronique ainsi que des laboratoires de recherche et de développement en plus de l'usine d'intégration électronique. La nouvelle usine d'intégration électronique remplace l'ancienne usine, ravagée par un incendie en octobre 2015. Cette nouvelle infrastructure a été réalisée selon les normes internationales. Elle

est la première dans son genre à l'échelle nationale et africaine, a souligné Djamel Bekara. Erigée sur une surface de 10 000 m<sup>2</sup>, l'usine comptera trois chaînes de montage des différents composants électroniques, à l'instar des cartes électroniques pour véhicules, en plus de la fabrication de téléviseurs, de smartphones, d'ordinateurs et autres produits électroniques.

#### Cap sur les panneaux solaires

L'usine est dotée d'un système de refroidissement à long terme d'année, à savoir une température d'ambiance de 25 degrés selon les normes électroniques requises pour préserver le matériel high-tech, importé des Etats-Unis. Pour atteindre les objectifs tracés, l'entreprise a renforcé, durant l'année en cours, ses ressources humaines par le recrutement de 500 employés ainsi que 200 ingénieurs et opérateurs. L'usine devrait compter un effectif de 1 150 travailleurs et une trentaine d'entre eux ont déjà reçu une formation aux Etats-Unis pour assurer une production de qualité aux normes internationales. Le plan de développement de l'entrepr

se a également permis l'ouverture d'une usine de montage de panneaux solaires d'une capacité de production de 60 000 unités/an, fabriqués et montés selon les normes internationales, a annoncé, en outre, le P-DG de l'ENIE. L'entreprise ambitionne d'augmenter la production avec la mise en place d'un système de rotation de 3 équipes par jour afin de répondre à une demande croissante du marché local. Ces panneaux seront utilisés dans l'éclairage public, l'irrigation agricole et chez les particuliers, notamment ceux habitant des zones enclavées. Cette usine s'étend sur une superficie de 5 000 m<sup>2</sup>. Elle emploie 100 agents entre ingénieurs et opérateurs. L'usine pourrait atteindre une capacité de production de 400 panneaux/j avec l'acquisition d'un nouvel équipement, sachant que sa production quotidienne actuelle est de 150 panneaux, a assuré le même responsable. Toujours dans le cadre du plan de développement de l'entreprise, l'ENIE s'est équipée de laboratoires de mesure et de maintenance du matériel électronique. Ces laboratoires assurent également des services au profit de plusieurs entreprises nationales pour la

réparation et la maintenance de leurs équipements électroniques, à l'instar du groupe pétrolier Sonatrach ou encore les agences AADL qui sollicitent ces services pour la maintenance des cartes électroniques des ascenseurs.

#### Soutenir la recherche

Un laboratoire de recherches développées a été par ailleurs mis à la disposition des chercheurs et leur offre les conditions optimales de travail. Ce laboratoire est le premier du genre au double niveau national et africain. «Il est capable de concurrencer les meilleurs laboratoires du monde», a indiqué Djamel Bekara.

Ce laboratoire compte plusieurs pavillons, une salle de conférences, une bibliothèque connectée aux différents établissements du monde, une banque de données et d'inventions ainsi qu'un espace de détente et de jeux. Cette infrastructure comprend également un pavillon destiné aux chercheurs venus de l'étranger dans le cadre du partenariat ou des stages périodiques organisés au niveau de l'entreprise au profit des ingénieurs. «Nos ingénieurs pourront,

à leur tour, transmettre les connaissances acquises aux étudiants et universitaires. C'est un transfert de technologie qui permet un gain de temps et d'argent et d'être au diapason des progrès technologiques enregistrés dans le monde», a souligné le même responsable. Le P-DG de l'ENIE a par ailleurs, indiqué que cette démarche Recherche et Développement s'inscrit dans le cadre de la stratégie préconisée par le gouvernement visant à doter les entreprises de production d'unités de recherches et de développement pour leur assurer une indépendance technologique et une compétitivité continue. Grâce au plan de développement en cours en collaboration avec l'ensemble de ses unités de production, l'ENIE vise à diversifier ses produits, à apporter une valeur ajoutée à sa production et à maîtriser l'électronique professionnelle. Cette démarche s'inscrit en droite ligne des directives du gouvernement visant à améliorer le produit national pour répondre aux besoins du marché local, à assurer un service après-vente et à envisager le placement de ses produits sur les marchés extérieurs.

A.O./APS

Tipasa

# Raccordement de plus de 11 000 foyers au réseau de gaz naturel

■ La wilaya de Tipasa a décidé le raccordement, sur son propre budget, de plus de 11 000 foyers au réseau de gaz naturel suite au rejet d'un financement triangulaire par les citoyens, a annoncé, jeudi, le wali Moussa Ghelai. Le raccordement de ces foyers va porter le taux de couverture à Tipasa à 73%, a-t-il indiqué.

Par Ahlem N.

Il s'agit notamment, a expliqué M. Ghelai lors de la dernière session de l'Assemblée populaire de la wilaya, d'un vieux programme de raccordement de 4 395 foyers répartis sur 42 sites à l'ouest de la wilaya, depuis l'arrêt en raison du refus des citoyens d'adhérer à la formule de financement triangulaire (citoyen, commune, direction de l'énergie), décidée pour ce type de projet, dont la part du citoyen est fixée à 17 000 DA à verser sur un échéancier de 36 mois. Selon ce responsable, la wilaya a décidé de la prise en charge définitive de ce dossier en l'affectant d'une enveloppe supplémentaire de 93 millions de dinars, dégagée sur son propre budget, au moment où la contribution de la direction de l'énergie à ce projet est estimée à 243 millions de dinars. Le même programme porte également sur le raccordement de plus de 7 000 foyers des vieux quartiers ne disposant pas de conduites pour le transport du gaz, laquelle opération sera



prise en charge par la direction de l'administration locale, en coordination avec la Sonelgaz, a relevé le wali, précisant que la situation concerne une majorité de ces quartiers se situant à l'ouest de Tipasa, soit Cherchell, Hadjeret Ennos, Mselmoune, Sidi Ghilés, Gouraya, Damous,

Fouka et Douaouda. Une fois les raccordements opérationnels, le taux de couverture en gaz à Tipasa passera à 76% contre 48% actuellement, alors que la moyenne nationale est estimée à 56%. Dans un autre sillage, Moussa Ghelai a annoncé la levée du gel sur 23 projets de

développement suite à la dernière décision gouvernementale portant levée du gel sur un nombre de projets à caractère social. Les projets concernés par cette mesure relèvent des secteurs de la Santé, de l'Education nationale et des Ressources en eau, a-t-il précisé, rappelant les

orientations du président de la République axées sur la préservation de la politique sociale de l'Etat. Il a cité, parmi ces projets, dont les chantiers seront bientôt lancés, celui du centre d'hémodialyse de Koléa et d'une polyclinique. La construction d'un hôpital est également attendu au lancement à Bou Ismail, au même titre que deux CEM et quatre blocs scolaires, la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées à Sidi Rached et un projet de protection contre les inondations. Le wali, qui a salué, à l'occasion, le sérieux de certaines entreprises de réalisation dans la wilaya ayant tenu leur engagement en dépit de la crise financière traversée par le pays, notamment concernant le projet des 15 000 logements, a assuré que ces dernières recevront leur dû.

A. N./APS

Boumerdès

## Faible consommation des crédits alloués aux programmes de développement

La consommation des crédits, d'un montant de 1 000 milliards de centimes alloués ces cinq dernières années (2012-2017) aux 32 communes de la wilaya de Boumerdès au titre des Programmes communaux de développement (PCD), n'excède pas les 20%, a relevé jeudi le wali, jugeant ce taux de «très faible». Ce taux de consommation «est très faible car ayant hypothéqué le sort de nombreux projets de développement», a indiqué Abderrahmane Madani Fouatih, en marge d'une réunion à Si Mustapha (Est de la wilaya) consacrée au bilan des activités de cette Assemblée populaire communale (APC), organisée au titre d'une série de rencontres devant toucher toutes les APC. Cette enveloppe colossale, «toujours gelée dans les caisses des communes, représente 1 430 opérations de déve-

loppement couvrant tout le territoire de la wilaya», a-t-il estimé à ce propos. Exception faite des communes d'Ouled Hadadj et de Boudouaou où le taux de consommation des crédits a dépassé les 40%, le chef de l'exécutif a expliqué le faible taux de consommation des autres communes par «l'incompétence de certains gestionnaires du domaine et la négligence d'élus, outre la lourdeur des procédures administratives relatives à la consommation de ces crédits et le gel ayant touché la gestion de certaines communes à cause de conflits entre leurs élus». D'où son appel à la levée des contraintes liées à la consommation des crédits à travers la mise au point, actuellement, d'une feuille de route qui sera soumise aux prochaines assemblées élues, a-t-il dit, rappelant l'avertissement signifié, en début d'année, aux com-

munes n'ayant pas consommé au moins 80% de leur budget, qui n'auront pas droit à des programmes de développement supplémentaires au titre de l'exercice 2017. Le wali a estimé, en outre, utile de fixer des délais pour la consommation des crédits, «car cela peut inciter les responsables des communes et des directions de wilaya, ayant encore des sommes considérables dans leurs caisses, à les consommer dans le financement de projets avant la fin de l'année en cours», a-t-il observé. Pour le chef de l'exécutif de la wilaya de Boumerdès, la non consommation des crédits dans leurs délais «veut dire que soit les communes ne méritent pas ces crédits, ou alors qu'il existe une "négligence" dans l'amélioration des prestations publiques destinées aux citoyens».

Saïd F.

Foire à Saïda

## La formation des apiculteurs nécessaire pour augmenter la production de miel

Les participants à la 4<sup>e</sup> foire régionale du miel et produits de la ruche, qui a pris fin jeudi à Saïda, ont insisté sur la bonne formation des apiculteurs pour augmenter la production du miel. L'apiculteur Ghrissi Soltane de Saïda a souligné que «la formation sur les techniques et la pratique saine de l'apiculture étaient nécessaires pour une production abondante de miel utilisé dans le traitement de plusieurs mala-

dies», évoquant, dans ce sens, la signature de conventions de partenariat avec des corporations d'apiculteurs, des chambres d'agriculture et d'artisanat et des métiers ainsi que des CFPA. Le président de l'association des apiculteurs de la wilaya a affirmé que la filière apicole est en plein essor ces dernières années à l'ouest du pays et à Saïda, marquée par un engouement et une affluence des jeunes. Il a appelé, au pas-

sage, à encourager les jeunes par le biais de CFPA pour choisir des filières agricoles qui garantissent l'emploi. Pour sa part, l'apiculteur Djillali Ammari de Tiaret a mis l'accent sur le soutien de l'Etat aux jeunes apiculteurs pour les doter des moyens nécessaires et leur permettre de multiplier la production de miel et de contribuer au développement du secteur. La création de corporations et de coopératives d'apiculteurs

devra donner plus de crédibilité à ce produit fournissant de la richesse, de nouveaux emplois et contribuant à la relance de cette filière, a assuré l'apiculteur Khaldi Mebarek de Blida. La 4<sup>e</sup> foire régionale du miel et des produits de la ruche de Saïda a été initiée, une semaine durant, par l'association de wilaya des apiculteurs en collaboration avec la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

L. T./APS

## Ain Témouchent 115 000 ha réservés à la céréaliculture

UNE SUPERFICIE de 115 000 hectares est réservée à la céréaliculture, toutes variétés confondues, dans la wilaya d'Ain Témouchent, dans le cadre de la campagne labours-semailles en cours, a-t-on appris des responsables du secteur. Le blé dur occupe la plus grande partie de cette superficie avec 51 000 ha, alors que 15 000 ha sont réservés pour le blé tendre, 46 000 ha pour l'orge et 3 000 ha pour l'avoine, a indiqué le directeur des services agricoles, Naimi Berkane, signalant une augmentation de la superficie réservée à la céréaliculture cette saison par rapport à l'année dernière (114 760 ha). La DSA a réservé 43 500 quintaux de semences disponibles au niveau des Coopératives de céréales et de légumineuses secs (CCLS) de la wilaya dont 45 000 qx ont été livrés aux agriculteurs, en plus de 21 515 qx d'engrais, et ce, dans le cadre des efforts du secteur visant la réussite de la saison agricole. A noter que la wilaya d'Ain Témouchent enregistre, ces dernières 24 heures, d'importantes précipitations accueillies avec espoir par les agriculteurs. Ces pluies interviennent huit mois après les averses qui se sont abattues sur la wilaya en mars dernier, augurant d'une bonne année agricole. Une production de 1,810 million de quintaux de céréales a été enregistrée dans la wilaya lors de la campagne moisson-battage écoulée, a-t-on rappelé.

R. R.



## Sahara occidental

# Ghali : «Nous ne ménagerons aucun effort pour faire aboutir la mission du SG de l'ONU»

■ Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a affirmé, jeudi au siège de la présidence sahraouie, que le Front Polisario ne ménagera aucun effort pour faire aboutir la mission de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler, à condition que la volonté politique existe chez la partie marocaine.



Par Lamine H.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion à huis clos avec M. Kohler, le président sahraoui a précisé que la réunion était «directe, positive et importante», mettant en exergue le rôle que doit jouer l'ONU dans le parachèvement du processus de décolonisation au Sahara occidental, dernière colonie en Afrique. M. Ghali a exprimé la disponibilité du Front Polisario à coopérer avec l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, soulignant que

la «partie sahraouie déploiera tous les efforts possibles pour faire aboutir sa mission à condition que la volonté politique existe chez la partie marocaine qui a entravé tous les efforts onusiens depuis 1991 à nos jours». Le président de la RASD «a exprimé le souhait que M. Kohler puisse bénéficier du soutien du secrétaire général de l'ONU et des membres du Conseil de Sécurité, notamment les cinq membres permanents». Il a appelé, dans ce sens, l'ONU «à prendre en considération le rôle de l'Union africaine (UA) en tant qu'acteur principal dans cette question et

partie prenante dans la mission de décolonisation au Sahara occidental».

## Le président sahraoui s'entretient avec Horst Kohler

Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Ibrahim Ghali, s'est entretenu jeudi avec l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler, qui poursuivait sa visite dans la région en vue de relancer le processus de règlement du conflit du Sahara occi-

dental. L'entretien en tête à tête s'est déroulé au siège de la présidence de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), au camp Chahid El-Hafedh. Un point de presse sera animé par le président sahraoui à l'issue de l'entretien avec M. Kohler, qui poursuivait sa visite dans la région en vue de relancer le processus de règlement du conflit du Sahara occidental dans un cadre permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination conformément aux résolutions des Nations unies. A son arrivée mercredi à Aouerd, M. Kohler a exprimé sa détermination à résoudre le conflit du Sahara occidental et sa satisfaction quant à l'avenir des négociations du plan de règlement onusien. La tournée de M. Kohler dans la région est la première, depuis sa nomination le 8 septembre dernier par le secrétaire général Antonio Guterres comme son envoyé personnel au Sahara occidental, en remplacement de Christopher Ross.

## Participation d'une délégation parlementaire à la Conférence de l'Eucoco à Paris

Une délégation parlementaire conduite par le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN),

Abdelhamid Si Afif, prendra part aux travaux de la 42<sup>e</sup> édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco 2017), prévue les 21 et 22 octobre à Paris, a indiqué un communiqué de l'APN. Une rencontre parlementaire internationale sous le thème «Décolonisation au Sahara occidental : quel rôle pour l'Europe» se tiendra vendredi au siège de l'Assemblée nationale française à l'initiative du député Jean-Paul Lecoq. La rencontre verra l'intervention de députés européens et ambassadeurs d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine, précise-t-on de même source. La rencontre sera une occasion pour les élus, juristes et experts en droit international d'examiner, en séances plénières et sous forme d'ateliers, quatre axes principaux : la situation politique, l'édification de l'Etat sahraoui en exil, les ressources naturelles et les droits de l'Homme. Chaque séance sera clôturée par un débat général. Les travaux seront sanctionnés par l'adoption de plusieurs propositions dont la mise en place d'un groupe de suivi sur la question des droits de l'homme et pour l'élargissement du mandat de la Minurso, outre la création d'un autre groupe de suivi qui travaille en collaboration avec l'organisation en charge du contrôle des ressources du Sahara occidental.

L. H./APS

## Maroc

## La situation des droits de l'Homme inquiète l'UE

La situation des droits de l'Homme au Maroc inquiète l'Union européenne (UE) qui affirme que des «défis significatifs» doivent être relevés par les autorités du pays, notamment en ce qui concerne la prévention de la torture et des mauvais traitements, ainsi qu'en matière de liberté d'expression, d'association et de réunion. «Des défis significatifs demeurent dans le domaine des droits de l'homme», a souligné l'UE dans son rapport 2016 sur les droits de l'Homme et la démocratie dans le monde, adopté lundi par les ministres européens des Affaires étrangères. L'UE a déploré, dans son rapport, que la mise en place du mécanisme national de prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants soit «encore en discussion», d'autant que

«des actes de mauvais traitements sont encore signalés». Pour l'UE, «les libertés d'expression, d'association et de réunion demeurent essentielles», relevant, à ce titre, que le Maroc est «classé, en 2016, à la 131<sup>e</sup> place du classement mondial concernant la liberté de la presse, établi par l'ONG Reporters sans frontières». Selon l'UE, «nombre de sujets continuent d'être considérés comme particulièrement sensibles». En ce qui concerne la liberté d'association et de réunion, «certaines organisations de la société civile ont exprimé leur inquiétude quant aux délais de réception de leur accréditation constitutionnelle», a encore déploré l'UE. Dans son dernier rapport, l'ONG Amnesty international a chargé les autorités marocaines qu'elle considère «coupables d'atteintes graves aux droits de la

personne humaine». «Des atteintes qui n'ont épargné aucun droit ou liberté», a-t-elle souligné. «Des restrictions continuaient de peser sur la liberté d'expression, d'association et de réunion. Les autorités ont poursuivi des journalistes et dispersé par la force des manifestations. Les femmes faisaient l'objet de discriminations dans la législation et dans la pratique», a écrit Amnesty dans son rapport. Selon cette ONG, «les autorités marocaines ont bloqué l'enregistrement officiel de plusieurs organisations de défense des droits humains, notamment des branches locales de l'Association marocaine des droits humains, de Freedom Now et de la Coordination maghrébine des organisations des droits humains».

Samy O./Agences

## Libye

## La Hongrie, les Pays-Bas et la Corée du Sud rouvrent leurs ambassades

La Hongrie, les Pays-Bas et la Corée du Sud ont rouvert leurs ambassades à Tripoli après une fermeture de plus de trois ans, a déclaré un responsable de sécurité libyen. «Les ambassades néerlandaise, hongroise et sud-coréenne ont repris leurs

fonctions officielles après une fermeture de plus de trois ans», a indiqué Wissam Jama, chef du service de la sécurité diplomatique du ministère de l'Intérieur. «Les diplomates ont repris leur travail dans les ambassades à Tripoli, après que la sécurité et la

stabilité ont été rétablies dans la capitale, et que la plupart des groupes armés et criminels y ont été chassés. Les forces de la sécurité diplomatique ont fait d'énormes efforts pour garantir la sécurité des ambassades à Tripoli», a souligné M. Jama. La

plupart des ambassades étrangères et des missions diplomatiques en Libye ont quitté Tripoli après l'éclatement de violents combats, en 2014, entre des groupes armés rivaux.

R. M.

## Tunisie

## Youssef Chahed fait l'éloge des performances du secteur touristique

LE CHEF du gouvernement d'union nationale, Youssef Chahed, a passé en revue, jeudi, les réalisations du secteur du tourisme en Tunisie, annonçant que 2,800 millions de touristes ont visité le pays pendant l'année en cours. S'exprimant devant un Forum arabe de l'investissement dans le tourisme, Chahed a précisé que 2 250 millions de dinars ont été générés en termes de revenus par le tourisme cette année. Selon lui, cette performance s'explique par le rétablissement de la sécurité avec le recul des attaques terroristes ayant entraîné la levée de restrictions de voyages imposées par plusieurs pays européens à leurs ressortissants de visiter la Tunisie. En outre, le Chef du gouvernement a également fait part des avantages et privilèges d'incitation accordés par le pays aux investisseurs. T. N.



Catalogne

# Choc frontal entre Madrid et Barcelone, l'UE refuse d'arbitrer

■ A la veille d'un Conseil des ministres extraordinaire du gouvernement espagnol, le bras de fer était total hier entre Madrid et la Catalogne, de plus en plus menacée de voir son autonomie suspendue, et l'UE a clairement écarté l'idée de jouer un rôle de médiateur.

Par Rosa C.

«**O**n ne va pas vous cacher que la situation est préoccupante», a concédé jeudi le président du Conseil européen, Donald Tusk, lors d'un sommet des dirigeants de l'UE à Bruxelles : «*Mais il n'y a pas de place, pas d'espace pour une médiation, une initiative ou une action internationale*», a-t-il insisté, soutenant ainsi fortement la position de Madrid. «*Nous avons tous nos propres émotions, opinions, évaluations, mais d'un point de vue formel il n'y a pas d'espace pour une intervention de l'UE dans cette crise*», a insisté M. Tusk. «*Nous soutenons la position du gouvernement espagnol (...) Nous espérons aussi que des solutions pourront être trouvées sur la base de la Constitution espagnole*», avait

déclaré auparavant M<sup>me</sup> Merkel en arrivant à Bruxelles. Les dirigeants européens vont «*envoyer*» un «*message d'unité autour de l'Espagne*», avait renchéri le président français Emmanuel Macron, avant de rencontrer M. Rajoy en fin d'après-midi. Même le Premier ministre belge, Charles Michel, qui avait émis des critiques sur la gestion de la crise par Madrid, en a profité pour démentir tout «*incident*» diplomatique avec l'Espagne évoqué dans la presse de son pays. Seule ombre au tableau dans ce concert de soutiens, l'ironie de Vladimir Poutine, qui a dénoncé un «*deux poids deux mesures*» de l'Union européenne, mettant la Catalogne sur le même plan que la Crimée, dont l'annexion par la Russie au détriment de l'Ukraine en 2014 après un référendum avait valu à Moscou des sanctions européennes. Autant de

messages de soutien donc à la position de Madrid, alors que le président indépendantiste catalan, Carles Puigdemont, n'a toujours pas répondu à la mise en demeure du gouvernement espagnol, qui l'avait sommé de précéder jeudi au plus tard s'il avait, oui ou non, déclaré l'indépendance de sa riche région de 7,5 millions d'habitants. De même, M. Puigdemont n'a toujours pas cédé à la demande de Madrid de «*rétablir l'ordre constitutionnel*» en Catalogne, où vivent 16% des Espagnols. «*Si le gouvernement persiste à empêcher le dialogue et poursuivre la répression, le Parlement de Catalogne pourra procéder (...) au vote d'une déclaration formelle d'indépendance*», a-t-il seulement déclaré jeudi matin, dans une lettre adressée au Chef du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy. Ce courrier, dernier épisode d'un conflit sans précédent entre le gouvernement central espagnol et une de ses régions depuis que l'Espagne est redevenue démocratique en 1977, a clairement été interprétée comme une menace par Madrid. Le gouvernement espagnol, accusant les dirigeants catalans de «*chercher, délibérément et systématiquement, l'affrontement institutionnel*», a ainsi promis de «*restaurer au plus vite la légalité et l'ordre constitutionnel*» en déclenchant l'article 155 de la Constitution, qui permet de suspendre tout ou partie de l'autonomie d'une région. Les mesures de suspension de l'autonomie seront définies aujourd'hui lors d'un Conseil des ministres extraordinaire qui devra les trans-



PH. &gt; D. R.

mettre au Sénat, en vue de leur validation fin octobre. La longueur de la procédure permet «*que les acteurs aient plus de marge de manœuvre pour une éventuelle négociation*», explique le politologue Pablo Simon. Pour lui, «*le gouvernement central tente un coup politique : il veut voir si l'unité dans le bloc indépendantiste se fissure et si on va à des élections*», a-t-il expliqué à l'AFP. Une éventualité pour l'heure écartée par les séparatistes qui ont dit leur volonté d'être «*toujours coordonnés*». Il n'empêche que Carles Puigdemont reste tiraillé. La CUP, son allié-clé d'extrême gauche, qui souhaite la naissance immédiate d'une république catalane indépendante, a appelé à de nouvelles manifestations dès jeudi soir. Et une centaine de militants a aussitôt répondu à l'appel, sous des trombes d'eau, devant la préfecture de Barcelone, aux cris de «*dehors les forces*

d'occupation !» et «*Inde-Inde-Indépendance*». Les milieux économiques le pressent, eux, de reculer. Plus de 900 entreprises ont déjà transféré leur siège social hors de la région depuis le référendum d'autodétermination interdit du 1<sup>er</sup> octobre, et le tourisme chute. Si les séparatistes maintiennent pourtant que les 2 millions de Catalans qui ont – selon leurs chiffres – voté «*oui*» à l'indépendance leur ont conféré un «*mandat populaire*» pour déclarer l'indépendance, la société catalane est profondément divisée. «*Je suis saturé, là. (...) Chaque jour, il y a 'une échéance très importante'*», se lamente Albert Puig, interrogé par l'AFP jeudi dans les rues de Barcelone. «*J'ai beau m'informer, je ne vois pas d'avancée*», ajoute l'informaticien de 35 ans, qui se dit «*plutôt en faveur des indépendantistes*» mais ne sait plus «*très clairement quoi penser*».

R. C.



## Points chauds

Intervention

Par Fouzia Mahmoudi

I l y a quinze ans, George W. Bush devenait l'un des présidents américains les plus détestés de l'histoire après qu'il ait enclenché la guerre en Irak, fondée sur des preuves inventées et dans le but, très mal dissimulé, de se servir de ce conflit pour remplir les caisses de grandes entreprises américaines et d'exploiter le pétrole irakien. Pourtant, un peu moins de dix ans après avoir quitté la Maison-Blanche, celui qui a tenu depuis à se faire le plus discret possible, sort de sa réserve pour critiquer Donald Trump. En effet, l'ex-président des Etats-Unis a dénoncé cette semaine la tentation du repli politique et économique ayant accompagné l'élection de Trump, non cité mais présent en filigrane dans son discours. «*L'intolérance semble enhardie. Nos débats politiques semblent plus vulnérables aux théories du complot et aux manipulations*», a déclaré l'ancien dirigeant républicain à New York, lors d'une conférence organisée par l'institut portant son nom. «*Nous avons vu le nationalisme se dénaturer en nativisme, et nous avons oublié le dynamisme que l'innovation a toujours apporté à l'Amérique*», a-t-il poursuivi. «*Nous perdons confiance dans l'économie de marché et le commerce international, en oubliant que les conflits, l'instabilité et la pauvreté sont les conséquences du protectionnisme*». «*Nous observons le retour des idées isolationnistes, en oubliant que la sécurité de l'Amérique est menacée par le chaos et le désespoir frappant des lieux distants où terrorisme et épidémies, gangs et trafics de drogue tendent à émerger*». Reconnaisant que certains Américains étaient victimes de la mondialisation, il a estimé qu'il n'était «*pas plus possible de mettre fin à la mondialisation que nous n'aurions pu empêcher la révolution agricole ou la révolution industrielle*». Le 43<sup>e</sup> président américain (2001-2009) a défendu le maintien d'une présence forte des Etats-Unis dans le monde, au nom de la liberté et aussi pour l'accès aux marchés étrangers des entreprises américaines. Il a également défendu l'accueil des réfugiés et des dissidents. Et d'ajouter, s'en remettant aux valeurs fondatrices des Etats-Unis : «*L'intolérance et la suprématie blanche, sous quelque forme qu'elles soient, sont blasphématoires contre les principes américains*». Bush ajouta ainsi son nom à une liste toujours plus longue de personnalités qui s'opposent de plus en plus directement à Trump et à sa politique. Ce dernier, jusqu'à maintenant, ne semble pas ébranlé par ces critiques et semble même s'en nourrir et étoffer ainsi sa crédibilité auprès de ses électeurs. L'intervention de Bush, comme celle de tant d'autres avant lui, ne devrait ainsi pas modifier la politique de Trump et semble même déplacée au vu du chaos qu'il a créé dans une grande partie du monde en envahissant des pays qui aujourd'hui sont encore bouleversés par la violence.

F. M.

Union européenne

## Merkel veut réduire des financements de l'UE à la Turquie

P l usieurs pays de l'UE, l'Allemagne en tête, ont plaidé jeudi pour une réduction ou une «*réorientation*» des financements liés aux négociations d'adhésion avec la Turquie, afin de marquer leurs désaccords avec Ankara. «*Je vais m'engager (...) pour que les aides de pré-adhésion à l'UE, que nous donnons, soient réduites*», a déclaré la chancelière allemande Angela Merkel en arrivant à un sommet de l'UE à Bruxelles. «*Il est important que le Conseil européen (qui réunit les dirigeants des 28 pays de l'Union, ndr) agisse sur cette question de façon unie. C'est pour moi une exigence centrale*», a plaidé M<sup>me</sup> Merkel.

«*L'évolution de l'Etat de droit en Turquie, va, à notre avis, dans une mauvaise direction et nous avons de très gros soucis (...), et pas seulement parce que beau-*

*coup d'Allemands ont été arrêtés*», a souligné M<sup>me</sup> Merkel. Pendant la récente campagne électorale, la chancelière allemande avait jeté un pavé dans la mare en annonçant qu'elle proposerait à ses homologues européens un arrêt des négociations d'adhésion de la Turquie avec l'UE. Mais la plupart des autres dirigeants européens ne veulent pas repousser de façon aussi définitive un partenaire stratégique, la Turquie étant un maillon essentiel pour contenir les migrants ou lutter contre le terrorisme jihadiste. Plusieurs d'entre eux ont cependant exprimé jeudi leurs critiques envers la Turquie, avec laquelle les tensions sont très vives depuis les vastes purges engagées après le coup d'Etat de juillet 2016. Les négociations d'adhésion entre l'UE et la Turquie «*sont de fait*

*gelées, au point mort*», a ainsi insisté le Premier ministre belge, Charles Michel. L'UE a gelé l'an dernier l'ouverture de nouveaux chapitres dans ces pourparlers, entamés en 2005, et elle refuse de moderniser l'union douanière avec la Turquie tant que les atteintes aux droits de l'homme continueront. «*La Turquie est très éloignée d'une adhésion et cela restera ainsi*», a pour sa part estimé le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte. M<sup>me</sup> Michel et Rutte ont toutefois estimé qu'il valait mieux «*réorienter*» les financements prévus dans le cadre des négociations d'adhésion. L'idée est que «*l'argent s'éloigne du gouvernement pour aller vers des domaines comme la migration ou les ONG turques*», a expliqué M. Rutte, tout en soulignant qu'il n'y aurait «*pas de décision aujourd'hui*».





Exposition de l'artiste peintre Ahmed Mebarki à Tlemcen

## Un vrai chant de couleurs

■ Une exposition intitulée «Un chant de couleurs» de l'artiste peintre Mebarki Ahmed, se tient, depuis mercredi, au Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen. Elle se poursuivra jusqu'à la fin du mois courant.

Par Abla Selles

Le visiteur pourra admirer plusieurs œuvres de cet artiste, dont certaines datent des années 90, à l'exemple de *Scène capitale*, *Nu au paysage* et *Abordage*, réalisées en 1990 et dédiées au défunt écrivain Mohamed Dib.

D'autres tableaux comme *Composition*, *Gravitation sédentaire*, *S'exploser*, *Accumulation* et *Symphonie Dale*, des œuvres plus contemporaines, donnent un aperçu sur la maîtrise des techniques et la diversité des genres dont fait preuve l'artiste.

Ahmed Mebarki, également sculpteur, fait découvrir au public des travaux exécutés dans ce genre artistique comme *Les chants d'un poète*, *Défi* et *Symphonie Nouné*.

Artiste contemporain, cet homme de culture de 66 ans ne cesse d'innover dans les thèmes et les techniques qui ressortent clairement dans ses nouvelles œuvres présentées dans cette exposition, ont souligné à l'APS plusieurs artistes, qui ajoutent que Ahmed Mebarki tente, à travers les toiles exposées, fruit de longues

années de labeur et des sculptures qui mélangent l'acier au bois, de montrer aux visiteurs des notions de l'art contemporain et de l'abstrait qui le distinguent de nombreux artistes.

Actuellement retraité du secteur de la culture, Mebarki expose depuis les années 80 en Algérie et à l'étranger. Sa longue expérience lui a valu de nombreuses distinctions, dont le 1<sup>er</sup> prix des arts plastiques à Tlemcen en 1988, le 2<sup>e</sup> prix de l'affiche d'art en 1993, le 3<sup>e</sup> prix du Festival des arts plastiques de Souk Ahras en 1996 et le 1<sup>er</sup> prix de l'affiche de l'environnement en 1999.

Amine Boudefla, directeur du Centre des arts et des expositions (Carex), organisateur de cet événement, a signalé que cette exposition donne le coup d'envoi d'une série de manifestations dédiées à l'art plastique. Cette exposition est un homma-

ge au doyen des artistes de Tlemcen qui a dévoué toute sa vie à l'art et la culture. Ayant encadré, des années durant, un atelier de dessin pour enfants, cet artiste a consacré toute sa carrière à la production et à la formation de plusieurs générations de talents.

De par sa générosité, il est très apprécié dans le monde artistique tant local que national, a-t-il rappelé.

Organisée par le Carex, en collaboration avec le ministère de la Culture, la direction de la culture et le Palais de la culture de Tlemcen, cette manifestation a été inaugurée en présence notamment des participants à la 10<sup>e</sup> édition du Salon national d'art plastique Abdelhalim-Hamch.

A. S.



Ph. &gt; D. R.

Théâtre régional d'Oran

## L'opérette «El Fadjr oua El Miksala» présentée en avant-première

L'opérette «El Fadjr oua El Miksala» (L'aube et la guillotine) sera présentée en avant-première au théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloula» le 31 octobre en soirée, à l'occasion de la célébration du 63<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de Libération nationale, a-t-on

appris mercredi du directeur de wilaya de la culture. Ecrite par l'écrivain et romancier Azzeddine Mihoubi, accompagnée d'une composition musicale du regretté Blaoui Houari et mise en scène par la direction de la culture d'Oran, cette opérette est interprétée par une vingtaine de chanteurs, de comédiens et de

chorégraphes de la ville de El Bahia, a indiqué Kouider Bouziane à l'APS.

Cette production artistique d'une heure 30 minutes aborde le procès du martyr de la guillotine Ahmed Zahana connu sous l'appellation «Zabana» et son exécution par le colonisateur français.

Les répétitions et les dernières retouches de cette œuvre culturelle se déroulent actuellement sur la scène du TRO, a-t-il signalé. L'opérette «El Fadjr oua El Miksala» sera présentée, après la générale, à travers le pays et à l'étranger, a ajouté Kouider Bouziane. F. H.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Galerie de la Fondation Ahmed-et-Rabah Asselah (Alger-Centre)**

**Jusqu'au 28 octobre :** Exposition de peinture de l'artiste Katia Challal.

**Musée national public d'art moderne et contemporain d'Alger**

**Jusqu'au 29 octobre :** Exposition «Paysages et portraits dans la collection du Musée».

**Basilique Notre-Dame d'Afrique (Bologhine, Alger)**

**Samedi 4 novembre à 19h30 :** Chant lyrique «Prières et invocations» avec la soprano Aurélie Loilier et la pianiste Qiaochu Li. Entrée sur carte d'accès. Réservation des places à l'adresse: chantlyriqueprieresetinvocations4nov20

17.alger@if-algerie.com

**Galerie Seen Art (156 Lotissement El-Bina, DélyBrahim, Alger)**

**Jusqu'au 22 octobre :** Exposition de peinture «Ecllosion» de l'artiste Hasna Naouel Khatir.

Salon international du livre d'Alger

## Un stand consacré à Mouloud Mammeri

Le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) a réservé un stand au 22<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (SILA 2017) pour la célébration du centenaire de la naissance de Mouloud Mammeri (1917-2017), à travers un riche programme consacré aux œuvres littéraires et aux recherches anthropologiques de l'écrivain algérien, a indiqué mercredi le secrétaire général du HCA, Si Hachemi Assad. A cet

effet, M. Assad a annoncé l'organisation d'un séminaire international, prévu du 3 au 5 novembre prochain, au stand du HCA, sous le slogan «Amousnaw - L'érudit : point de convergence de civilisations universelles». Ce colloque évoquera la biographie de Mammeri, son parcours scientifique et culturel, ses contributions dans le domaine de la linguistique amazighe et ses études académiques dans le

domaine du patrimoine immatériel amazigh, avec la participation d'universitaires, de chercheurs algériens et étrangers, outre l'émission d'un timbre postal à l'effigie du défunt à la fin du programme de célébration.

Le stand du HCA exposera des traductions d'ouvrages de Mammeri, réalisées en coordination avec le ministère de la Culture, outre 13 nouveaux titres publiés par le HCA. M. K.

Echanges culturels

## La culture japonaise s'invite à Alger

L'ambassade du Japon en Algérie a annoncé, à travers sa présence sur les réseaux sociaux, la tenue de la semaine de la culture japonaise en octobre prochain à Alger. C'est au niveau du Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Les Annassers) que l'événement se déroulera du 22 au 26 octobre 2017 et ce, en

collaboration avec le ministère de la Culture.

Nommée la «Semaine japonaise - Matsuri» (Matsuri signifie fête en japonais), la manifestation comportera un grand nombre de mini-événements autour de la culture japonaise, avec expositions de mangas, une présentation de la gastro-

nomie nipponne, des ateliers d'origami et de calligraphie ainsi qu'une conférence sur les arts martiaux.

Un concours de discours en langue japonaise est également prévu et les candidatures sont d'ores et déjà ouvertes aux citoyens algériens.

L. B.

## La Traviata à l'Opéra d'Alger le 25 et 26 octobre

LE CÉLÈBRE opéra de Verdi «La Traviata» sera interprété exceptionnellement à Alger le 25 et 26 octobre par Catherine Manadaza, Marc Souchet et Yanis Benabdallah.

Après son succès lors de l'ouverture du Festival international de musique symphonique, un autre concert sera organisé pour les soirées du 25 et 26 octobre, mené par les grands solistes cités plus haut en compagnie de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, sous la direction du Maestro Amine Kouider.

La Traviata est un opéra en trois actes qui, malgré son manque de succès à sa sortie au 19<sup>e</sup> siècle, est devenu extrêmement connu et apprécié au siècle suivant. Des voix exceptionnelles l'ont interprété par le passé, comme Maria Callas, aujourd'hui c'est la soprano Catherine Manadaza qui jouera le rôle de Violetta à Alger. Par ailleurs, l'Orchestre symphonique donnera un concert éducatif pour enfants le 24 octobre à 15h30, toujours à l'Opéra d'Alger, avec entrée gratuite. R. C.



## Coup-franc direct

Envers et contre tous !

Par Mahfoud M.

Le nouveau sélectionneur national, Rabah Madjer, a dit les vécus que tout le monde attendait de lui. A-t-il convaincu la foule et surtout les férus de la balle ronde nationale ? Il est de difficile de se prononcer, seul le public pourra en juger en décortiquant ses déclarations. Toutefois, certaines d'entre elles prouvent qu'il est encore dans le cafoillage mais qu'il tient quand même à occuper ce poste de sélectionneur, bien qu'il ne soit pas apte à le faire. Dire qu'il a eu un diplôme d'entraîneur du MSJ et une attestation signée par Aimé Jacquet après un stage à Clairefontaine, prouve encore qu'il ne remplit pas les critères exigés pour prendre en main la sélection nationale. Mais là où il s'est enfoncé encore plus, c'est en avouant que ses deux assistants, Ighil et Menad, sont mieux agueris que lui et qu'ils méritent tout autant d'être nommés sélectionneurs. Il dira aussi qu'il est là pour grandir avec eux dans ce poste d'entraîneur national. Si ces derniers méritent ce poste, pourquoi n'ont-ils pas donc été nommés à sa place ? Comment une personne qui a atteint la soixantaine affirme acquiescer l'expérience d'autres coachs ? Que faisait-il alors auparavant ? Cela veut tout simplement dire qu'il est sélectionneur envers et contre tous et qu'il est là pour travailler en EN même s'il ne fait pas l'unanimité. **M. M.**

### Cyclisme/Tour d'Algérie-2017 (2<sup>e</sup> étape) Hamza Yacine l'emporte

Le coureur algérien Hamza Yacine du GS Pétroliers a franchi la deuxième étape du Tour d'Algérie 2017 cycliste (TAC-2017), disputée jeudi entre Touggourt et Ouargla sur une distance de 123 km, alors que le maillot jaune de leader est revenu au Tunisien Ali Nouisri.

L'Algérien Hamza Yacine, champion arabe sur route, a franchi la ligne d'arrivée en réalisant un temps de 3h49:05, devant l'Ukrainien Holovach Oleksandor de l'équipe Al-Nasr des Emirats arabes unis (3h49:05) et le Tunisien Ali Nouisri (3h50:29).

A l'issue de cette 2<sup>e</sup> étape du TAC-2017, le maillot jaune de leader a été endossé par le Tunisien Ali Nouisri, alors que le vainqueur de l'étape, Hamza Yacine, (GSP) s'est adjugé le maillot vert du meilleur sprinteur.

Le maillot blanc du meilleur espoir est revenu à l'Algérien Islam Mansouri du Club Sovac, vainqueur mercredi de la première étape, alors que celui du

cycliste le plus combatif (bleu) a été endossé par le Marocain El Moustaukel Abdellah.

Après 29 kilomètres de course, la première échappée a été déclenchée par cinq coureurs dont l'Algérien Hamza Yacine et l'Ukrainien Oleksandor, prenant jusqu'à cinq minutes d'avance sur le peloton mené par les coureurs du GSP ainsi que les Tunisiens. Après avoir gagné les deux sprints intermédiaires d'El Hedjira et Hassi Ben Abdellah, Hamza Yacine a continué ses efforts, accompagné par l'Ukrainien Oleksandor et le Syrien Alnwiesr Fadwan.

Dans les 20 derniers kilomètres, l'Algérien et l'Ukrainien ont pris seuls la tête de la course, arrivant à disputer l'arrivée de l'étape qui est finalement revenue à Hamza Yacine, confirmant ses résultats aux championnats arabes.

Vendredi, la troisième étape du TAC-2017 sera disputée entre Ouargla et Ghardaia sur une distance de 127 kilomètres.

### Demi-finale retour de la Ligue des champions d'Afrique/Widad de Casablanca-USM Alger

## Les Rouge et Noir à 90' de la finale

La manche retour de la Ligue des champions qui opposera cet après-midi le club marocain, le Widad de Casablanca, à l'USM Alger s'annonce très disputée, tant il est attendu que les deux formations viseront le même objectif, à savoir remporter le match pour arracher le ticket de la qualification à la finale de la plus prestigieuse des compétitions africaines. Les Rouge et Noir qui se sont contentés d'un nul vierge au match aller, il y a quinze jours au stade du 5-Juillet devront puiser dans leurs plus profondes ressources pour tenter de l'emporter de se qualifier à la finale et ensuite réussir le rêve qu'ils caressent depuis un bout de temps et qu'est, ni

plus ni moins, de remporter le trophée africain. La mission ne sera pas de tout repos pour les poulains du Belge Pau Put, surtout avec la réputation de l'adversaire connu sur la scène africaine pour avoir été une formation qui joue toujours les premiers rôles dans cette compétition continentale. Le score réalisé à l'aller reste un score piège étant donné qu'il est maintenant évident que les Usmistes se doivent de se découvrir et d'aller titiller la défense marocaine, ce qui ne sera pas sans conséquence, puisque ils risquent de se découvrir encore plus et cela pourrait profiter aux gars du Widad qui souhaite battre le portier de l'USMA,

## Rabah Madjer, nouveau sélectionneur de l'EN «Personne ne m'a imposé qui que ce soit»

Le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de football, Rabah Madjer, a tenu à se défendre, jeudi, en avouant qu'il disposait «des diplômes et compétences» requis pour diriger les Verts et qu'il ne s'était jamais éloigné du monde du football malgré son absence des bancs durant 11 années.



Madjer était accompagné de ses deux assistants, Ighil et Menad

Par Imad M.

«J'ai déjà entraîné la sélection nationale par le passé, en plus des clubs d'Al-Sadd et d'Al-Wakra au Qatar. Je dispose d'un diplôme d'entraîneur délivré par la FAF, un autre par le ministère de la Jeunesse et des Sports et d'un diplôme délivré à l'issue d'une session de formation à Clairefontaine (France), signé par l'ancien sélectionneur de France Aimé Jacquet. Je sais que je ne fais pas l'unanimité et que je fais l'objet de critiques sur ma désignation mais je ne prête pas trop attention à ces choses. Je suis assez fort pour accepter ces critiques», a souligné Madjer, qui était accompagné de ses deux adjoints, Meziane Ighil et Djamel Menad, lors de cette conférence de presse tenue au Centre technique national de Sidi-Moussa.

«Même si ma dernière expérience en tant qu'entraîneur remonte à 2006, je n'ai jamais été

loin du monde du football du fait que j'ai été consultant à la télévision pendant plusieurs années, analysant notamment les matchs des grands championnats européens. Les studios de télévision m'ont beaucoup appris et je pense que cela ne va nullement constituer un handicap en vue de ma nouvelle mission avec la sélection», a-t-il ajouté.

### «Il faut du temps pour construire une équipe forte»

Appelé à revenir sur ses deux expériences avec les Verts, Rabah Madjer a affirmé qu'il avait souvent connu des problèmes qui ne lui ont pas permis de mener à bien sa mission.

«En 1994, j'ai été chargé de gérer la sélection, j'avais juste 32 ans et j'avoue que j'ai fait des erreurs. Je suis revenu en 2001 avec un objectif à moyen terme. A chaque passage, j'avais connu beaucoup de problèmes qui m'ont perturbé dans mon travail. On m'avait mis les bâtons dans les roues, je ne suis pas le genre de personne qui accepte qu'on lui impose tel ou tel joueur. Lors de mon dernier passage (2001-2002) j'avais effectué un gros travail mais malheureusement je ne suis pas allé jusqu'au bout», a-t-il regretté.

Il enchaînera en avouant qu'il peut réussir comme il peut échouer. «Maintenant, je dois capitaliser ma précédente expérience pour essayer de rebâtir sur des bases solides cette équipe nationale», a-t-il révélé.

### «Avec Ighil et Menad, nous allons travailler d'une manière complémentaire»

Le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de football, Rabah Madjer a affirmé, en outre, qu'il allait travailler d'une manière «complémentaire» avec ses deux assistants Meziane Ighil et Djamel Menad, au sein

d'un staff désigné en remplacement de l'Espagnol Lucas Alcaraz.

«Juste après avoir été contacté par le président de la fédération, Kheireddine Zetchi, pour diriger la sélection, j'ai aussitôt pris attache avec Ighil et Menad pour leur demander de m'aider dans cette mission, ils n'ont pas hésité un instant pour dire oui et c'est tout à leur honneur».

«Personne ne m'a imposé qui que ce soit. C'est moi qui ai choisi Ighil et Menad, ce qui va me permettre de travailler en toute sérénité. Le technicien local est capable de donner le plus à condition de le soutenir», a-t-il ajouté.

Avec la décision de la FAF de renouer avec l'entraîneur local, six années depuis le départ de Abdelhak Benchikha, Madjer estime que l'entraîneur étranger a échoué dans sa mission.

«Ça n'a pas marché avec les techniciens étrangers pour plusieurs facteurs et dont le plus important est l'absence de la durabilité dans la préparation de l'équipe. On ne peut pas préparer la sélection en un seul mois. L'entraîneur local est là en permanence et c'est ce qui pourrait faire à mon sens la différence», a-t-il expliqué.

De son côté, Meziane Ighil a relevé la nécessité de se concerter pour «prendre les décisions qu'il faut», même si selon ses propos le dernier mot revient au sélectionneur.

«Au sein du staff technique, nous allons nous concerter mais le dernier mot revient au sélectionneur. Il y a une mission qui consiste à réhabiliter l'entraîneur local, j'espère qu'on réussira dans notre mission».

Même son de cloche chez Djamel Menad qui a indiqué avoir accepté cette mission pour servir la sélection et tenter de relancer les Verts dont les «résultats n'ont pas été à la hauteur depuis quelques mois».

I. M.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran

## Des peines de 20 ans de prison ferme à la perpétuité dans l'affaire de 8,45 quintaux de kif

DES PEINES allant de 20 ans de prison ferme à la réclusion à l'encontre de cinq accusés dont 4 membres d'une même famille (une mère et ses 3 fils) dans une affaire de trafic de 8,45 quintaux de kif traité ont été prononcées jeudi au criminel d'Oran. Deux autres accusés, en état de fuite, ont écopé de la réclusion criminelle à perpétuité. Le représentant du ministère public avait requis la peine maximale à l'encontre de tous les accusés, à savoir la réclusion criminelle à perpétuité. Les faits de cette affaire remontent au 1<sup>er</sup> février 2016 lorsque la brigade de gendarmerie de Mascara, agissant sur informations, faisait état de l'interception d'un camion transportant une grosse quantité de kif traité de Maghnia vers la frontière Est du pays, passant par la wilaya de Mascara. Lors d'un barrage dressé au niveau de la commune de Sig, le camion avait été intercepté et où une quantité de 8,45 quintaux de kif traité avait été découverte. Son chauffeur, M.K., et sa mère B.D. qui l'accompagnait ont été arrêtés. Un véhicule léger qui servait d'éclair-

reur a été également intercepté, à son bord deux frères du chauffeur du camion, les nommés M.N. et M.M. L'enquête a révélé que le principal accusé dans cette affaire, M.K., qui a reconnu la présence à bord du camion de la quantité de drogue saisie, utilisait une fausse identité, celle de son frère décédé en 2006 dans un accident de la circulation. Il s'est fait établir une carte d'identité, un permis de conduire et un acte de mariage au nom de son frère défunt. Les mis en cause ont déclaré que leur mère B.D. n'avait aucun lien avec ce trafic et que son fils M.K. l'utilisait pour tromper les services de sécurité au niveau des barrages. Quant au 5<sup>e</sup> accusé, il a déclaré n'avoir aucun lien avec cette affaire et que son nom a été cité par le principal accusé parce qu'il l'avait aperçu en compagnie de l'un des accusés en fuite. Les avocats de la défense ont tenté de minimiser les faits retenus contre les mis en cause dans cette affaire de trafic plaissant des circonstances atténuantes au profit de tous les accusés. **Khaled C.**

Drogue à Béjaïa

## Trois individus arrêtés à El-Kseur et Amizour

«DEUX FRÈRES natifs d'El-Kseur ont été arrêtés en flagrant délit de possession de drogue», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit de KH. R. âgé de 40 ans et KH. S. âgé de 31 ans, a indiqué la même source dans son communiqué. Pas moins de 300 g de kif traité sous forme de barrettes ont été saisis lors d'une perquisition du domicile des deux individus. Cités à comparaître par le procureur de la République près le tribunal d'Amizour, les mis en cause ont écopé de 7 ans de réclusion criminelle et 5 000.00 DA d'amende chacun pour les chefs d'inculpation de «possession de drogue avec

intention de la revendre». Par ailleurs, selon la même source, un autre individu répondant au initiales S.Y. âgé de 33 ans et connu par le police pour ces antécédents judiciaires a été arrêté en flagrant délit de commercialisation de drogue dans une forêt se trouvant sur les hauteurs de la commune d'Amizour. Lors de la descente, les policiers ont saisi chez l'individu 100 g de kif traité. Présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Amizour, l'affaire a été confiée au juge instructeur qui a ordonné la mise du dealer sous mandat de dépôt, souligne la même source. **H.C.**

Musique

## Idir sur scène à Alger en janvier

IDIR animera le 12 janvier prochain à Alger un concert qui marquera son retour sur scène en Algérie après une absence de 38 ans, a appris l'APS auprès de l'Onda (Office national des droits d'auteur et droits voisins). La dernière apparition sur scène en Algérie du compositeur et chanteur d'expression kabyle remonte à 1979. L'interprète de l'éter-

nelle «Avava inouva», tube planétaire interprété en 20 langues étrangères, renouera avec son public lors d'un concert à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à l'occasion de Yennayer, nouvel amazigh célébré le 12 janvier. Un coffret de CD contenant les œuvres d'Idir sera édité à cette occasion par l'Onda. En 40



Djalou@hotmail.com

Maison de la presse de Tizi Ouzou

## Une dizaine d'organes prennent possession de leurs bureaux

La direction de l'administration locale (DAL) de la wilaya de Tizi Ouzou a procédé, jeudi, à l'affectation des locaux de la maison de la presse.

Par Hamid Messir

L'attribution de plus d'une dizaine de bureaux au profit des organes ayant introduit des demandes a été faite par voie de tirage au sort en présence des représentants de la DAL, des organes concernés et de l'association des journalistes et correspondants de Tizi Ouzou (AJCTO). Une visite des lieux a suivi cette attribution tant attendue, soit deux années après la réception de la structure implantée à l'ouest de la ville de Tizi Ouzou non loin de la direction locale de l'éducation. Les représentants des titres bénéficiaires devraient occuper les lieux dans les prochains jours d'autant plus que certains ne possèdent pas de bureaux bien que d'autres ont déjà des locaux à Tizi Ouzou. Le mode de fonctionnement de la structure demeure posé, notamment la gestion des affaires communes comme les charges et les espaces communs. Les avis sont partagés entre les partisans de la création d'un Etablissement à caractère industriel et commercial (Epic) et la mise en concession d'une partie



de la structure ou encore l'affectation des employés de la DAL. Le directeur de la DAL de Tizi Ouzou a affiché, à l'occasion, sa disponibilité à étudier toutes les propositions en vue de dégager le mode de fonctionnement le plus adéquat et qui arrange toutes les parties. En somme, la maison de la presse de Tizi Ouzou tant réclamée et attendue depuis une décennie est enfin

une réalité, au grand soulagement de la corporation. A noter enfin que le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, en visite officielle ce samedi à Tizi Ouzou, devrait effectuer une halte au niveau de cette structure, à l'instar d'autres points inscrits au menu de ce déplacement intervenant la veille de la journée nationale de la presse. **H. M.**

Un silo de l'usine de sucre de Cevital prend feu à Béjaïa

## «50 000 tonnes de matière première réduites en cendres»

L'USINE de production de sucre du groupe Cevital à Béjaïa a été détruite par un incendie. Le feu s'est déclaré dans la nuit de jeudi à vendredi à 1 heure du matin, a-t-on appris. «Les flammes ont détruit un silo de stockage de matière première du groupe». La Protection civile qui est intervenue à temps a tenté de circonscire le feu et surtout limiter les dommages. Mais, on

parle de 50 000 tonnes de matière première réduites en cendres. «Aucune victime n'a été, heureusement, déplorée», indique-t-on encore. Les causes de cet incendie n'ont pas été encore déterminées. Rappelons qu'en 2014, un incendie avait détruit une bonne partie des installations de l'usine Samsung-Samha du groupe Cevital, à Sétif. **H.C.**

R. C.